

Bruxelles, le 16 février 2024

**A l'attention du Collège communal, des
Directeurs généraux et Directrices
générales**

Direction ATL - Service AES
A. Cognaux et K. Urganci
Secrétariat : 02/542 15 69
Gaëlle Olligschläeger
accueil-extrascolaire@one.be

Concerne : ONE - Tour d'horizon relatif au dispositif de coordination ATL pour l'année 2024

Votre commune est une des 250 à **faire vivre ce dispositif** sur son territoire. Depuis 2019, l'ONE vous écrit annuellement pour mettre en évidence des temps forts et des projets en lien direct avec la coordination ATL (CATL).

L'année 2024 qui s'est ouverte marque la dernière année de mandat des membres de la commission communale de l'accueil (CCA). La durée de leur mandat se calque sur celle de la législature communale. Dans la foulée des élections communales du 13 octobre 2024, les communes devront **organiser le renouvellement de la CCA**, à finaliser pour le 13 avril 2025 au plus tard. Il faudra renouveler les cinq composantes de la CCA1, en suivant des règles précises par composante.

L'ONE fournira la documentation utile aux coordinations ATL avant les élections. Elles peuvent déjà noter que la transmission de la nouvelle composition de CCA et du dossier explicatif des démarches de renouvellement sera à réaliser via le portail pro.one.be.

Nous encourageons la CCA à profiter de cette année 2024 pour faire **un bilan du mandat**. Comment s'est passée la collaboration entre les membres ? Comment se sont déroulées les réunions ? Quel taux de participation ? Avec quelle fréquence ? A quels moments de l'année ? Comment les plans d'action annuels et rapports d'activités ont-ils été (co-)construits ? Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans le fonctionnement de la CCA ? Comment préparer le renouvellement de la CCA pour intéresser de nouveaux membres ?

Nous rappelons à nouveau que la CCA est tenue de **se réunir au moins deux fois par année civile**. Les réunions en visioconférence sont possibles, mais elles ne doivent pas être l'unique modalité de réunion : les réunions en présentiel facilitent le contact direct et les échanges informels entre les membres. En cette année 2024, veillez à soigner tout particulièrement la programmation des réunions de CCA. Les élections du mois d'octobre peuvent impacter la tenue de réunions de CCA en fin d'année, c'est pourquoi nous vous **encourageons vivement à atteindre le nombre de deux réunions de CCA avant le 13 octobre**.

¹ Représentant.e.s du conseil communal, des établissements scolaires, des familles (associations de parents et mouvements d'éducation permanente), des opérateurs d'accueil « ONE » et des opérateurs/structures/associations en lien avec l'ATL au sens plus large (sport, culture, organisations de jeunesse, etc.)

Si l'année 2024 est une année charnière pour les membres de la CCA, elle l'est aussi pour la moitié des communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui entament le **renouvellement de leur programme de coordination locale pour l'enfance (PCLE)**. Ce processus dure environ un an et débouchera, pour 127 communes, sur la demande d'agrément de leur PCLE auprès de l'ONE en 2025.

Pour la réussite de ce processus, deux maîtres mots : **planification et mobilisation !**

La **planification** car il s'agit d'un processus de longue haleine. Entre l'évaluation du PCLE qui se termine, l'état des lieux, l'élaboration du nouveau PCLE, les discussions et approbations de la CCA et du Conseil communal, ce sont autant d'étapes à inscrire dans un calendrier adapté aux réalités de votre commune, avec comme échéance la date de fin d'agrément de votre PCLE actuel.

Assurez-vous de **prendre en compte le renouvellement de la CCA dans ce calendrier**, si le PCLE et la CCA sont à renouveler durant la même période.

Relevons que depuis décembre 2023, la procédure de transmission des données de l'état des lieux auprès de l'OEJAJ a été sensiblement allégée. Cette simplification administrative libère du temps pour les coordinations ATL, au bénéfice des contacts sur le terrain, envers tous types de publics et d'opérateurs ATL (tous réseaux confondus).

La **mobilisation** car un PCLE concerne tout le monde, des enfants aux familles, des opérateurs aux membres de la CCA, de la coordination ATL au conseil communal. Nous vous invitons à vous interroger sur **comment soutenir la coordination ATL durant l'année de renouvellement du PCLE**, par exemple pour le travail d'état des lieux et d'analyse des besoins à réaliser auprès des enfants, familles, et opérateurs actifs en ATL.

Quelques nouvelles, ensuite, de la **digitalisation** qui se poursuit à l'ONE. En matière de coordination ATL, de **nouvelles fonctionnalités** sont disponibles depuis peu : le processus de demande d'agrément du PCLE et des opérateurs d'accueil extrascolaire se déroule maintenant via le portail pro.one.be.

Pour les bénéficiaires des activités ATL, l'ONE a lancé en septembre 2023 le **portail my.one.be** qui remplace l'outil « premier pas » dont le périmètre était limité à la petite enfance. A ce jour, les familles peuvent trouver les informations de base sur les écoles de devoirs reconnues et les activités de vacances non résidentielles, sur base d'une recherche géographique.

Nous encourageons les coordinations ATL et les membres de la CCA à se familiariser avec ce nouvel outil et à nous faire des retours sur leur utilisation.

Enfin, nous vous annonçons que pour ce printemps **l'ONE a mis en place des permanences administratives** à Bruxelles et dans les provinces wallonnes, à **destination des coordinations ATL**. Ces permanences visent à rapprocher les agents de l'ONE, qui traitent les dossiers d'agrément et de subventions, des coordinations ATL. Cette initiative répond à une des recommandations de la recherche sur la fonction de CATL : multiplier les rencontres interpersonnelles avec les agents administratifs de l'ONE. Près de 50 coordinateurs ou coordinatrices se sont inscrit.e.s à ces permanences ! Nous nous réjouissons de les rencontrer à cette occasion.

Une autre occasion de rencontre sera la journée d'étude bisannuelle organisée par la plateforme communautaire des CATL. Cette **journée « Festiv'ATL » aura lieu le jeudi 18 avril au CEME à Charleroi**. Le thème de la journée est fixé : il s'agit de « La coordination ATL : quels en-JEUX ? ». Nous encourageons chaleureusement les communes à faire en sorte que leur coordinateur.trice ATL participe à cet évènement majeur.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins, Mesdames les Secrétaires communales et Messieurs les Secrétaires communaux, à l'expression de notre meilleure considération.

Signé par 'GOKALP Meryem' le
15/02/2024 21:53 +01:00

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'GOKALP Meryem', written over a horizontal line.

Laurent MONNIEZ
Administrateur général f.f.